

10 ans de la Journée Européenne de vos Droits en Santé : En Auvergne-Rhône-Alpes, tous engagés pour la promotion des droits en santé !

La « Journée européenne de vos droits en santé » (JEDS) souffle sa 10^{ème} bougie en 2021 ! Evénement phare de promotion des droits en matière de santé, elle s'est imposée en 10 ans pour s'organiser sur près de 200 structures chaque année. En 2021, elle prend le thème de « l'expression des usagers » et déroule ses animations sur les réseaux sociaux, où l'expression est reine. Vidéos, témoignages, illustrations... de nombreuses animations marqueront cet anniversaire avec, pour point d'orgue, un webinaire sur « Les droits des usagers à l'épreuve du Covid 19 »

2011 – 2021 : de 8 à 200 participants !

Depuis 2011, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes, les bénévoles « représentants des usagers » et les professionnels des hôpitaux et des cliniques de la région Auvergne-Rhône-Alpes se mobilisent pour faire connaître les droits en santé. En 2021, malgré la crise sanitaire, ce sont plus de 150 animations qui seront organisées le 18 mai prochain autour du thème de cette année, « l'expression des usagers ».

Pour François Blanchardon, président de la délégation Auvergne-Rhône-Alpes de France Assos Santé, « Marquer le coup des 10 ans de la JEDS, c'est aussi montrer son importance et sa reconnaissance aujourd'hui : elles étaient 8 structures à nous suivre en 2011 et depuis quelques années, ce sont plus de 200 établissements qui organisent l'événement sur la région ! Au-delà de nos frontières régionales, cet anniversaire marque, pour la 1^{ère} fois, la participation de toutes les régions de France à cet événement. C'est très stimulant et c'est une vraie fierté ».

Pour cet événement anniversaire exceptionnel teinté de conditions sanitaires particulières, les animations ont également envahi les espaces sociaux « virtuels » : [la page Facebook de la délégation](#) s'est transformée en lieu de partage et en point d'information sur les droits en santé depuis le 18 avril dernier. Vidéos, photos, interviews, informations... Chaque jour de nouvelles actualités annoncent et explorent les couleurs de la journée à venir le 18 mai.

Pour connaître les établissements participants à l'événement, contactez [Magalie Aveline](#), 06 47 86 46 39

Webinaire événement : « Les droits des usagers de santé à l'épreuve du COVID 19 »



Point d'orgue de l'événement, pour marquer les 10 ans de la Journée, un webinaire est organisé le 18 mai, de 17h à 18h30 sur « Les droits des usagers de santé à l'épreuve du COVID 19 ». Depuis le début de la crise, certaines mesures sanitaires nous interrogent « Peut-on imposer de ne pas voir ses proches en EHPAD plus de 30 minutes tous les 15 jours ? », « Qu'en est-il de la possibilité des futurs pères d'assister leur compagne lors de l'accouchement et à la maternité ? » ... Ce webinaire sera l'occasion de laisser la parole aux différents acteurs du système de santé et de permettre un échange avec le grand public. Pour s'inscrire (gratuitement) : http://bit.ly/webinaire_JEDS

Promulgués par la Charte européenne des droits des patients, les droits en santé visent à garantir « le droit à l'accès à un système de protection de la santé qui garantisse à chacun, sur un pied d'égalité, la possibilité de jouir du meilleur état de santé possible », selon l'Organisation Mondiale de la Santé. Or les droits des malades et des usagers du système de santé, reconnus en France par la loi de santé du 5 mars 2002 (dite « loi Kouchner ») restent très peu connus de nos concitoyens : « **En 2018, près de 70% des Français ne connaissent pas vraiment leurs droits individuels** ». [[Site du Ministère des Solidarités et de la Santé](#)]

France Assos Santé (Auvergne-Rhône-Alpes) ? Une voix pour tous et toutes !

France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes regroupe plus de 140 associations d'usagers de la santé, plus fortes ensemble pour promouvoir la solidarité du système de santé sur la région. Notre volonté est ainsi de permettre que s'exprime la vision des usagers sur les problématiques de santé qui les concernent au premier chef, par une voie puissante, audible et faisant la synthèse des différentes sensibilités afin de toujours viser au plus juste de l'intérêt commun.

La création de France Assos Santé, à la suite du CISS et du réseau des CISS en région, procède de la mise en œuvre d'une disposition de la loi de santé du 26 janvier 2016 prévoyant la reconnaissance d'une Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé pour porter la voix des usagers. Ayant choisi pour nom d'usage France Assos Santé, elle est l'organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts.

Plus d'information sur notre page internet : <https://auvergne-rhone-alpes.france-assos-sante.org/>

Contact presse : Magalie Aveline, chargée de mission communication et animation du réseau
maveline@france-assos-sante.org – 06 47 86 46 39